

BUDGET PRINCIPAL :  
COMPTE DE GESTION, COMPTE ADMINISTRATIF  
ET AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Vous trouverez ci-après le rapport relatif au compte administratif, conforme au compte de gestion, et à l'affectation des résultats du budget principal du Département pour 2024.

RÉSUMÉ

Il s'agit d'examiner la réalisation du budget principal 2024 du Département :

- L'identité entre le compte de gestion et le compte administratif ;
- Le compte administratif qui retrace l'exécution :
  - Des recettes totales pour 533 712 172 € ;
  - Des dépenses totales pour 497 063 388 € ;
- L'affectation du résultat cumulé, excédentaire de 36 640 940 €, (en tenant compte de 7 844 € de reports) à l'exercice suivant.

En 2024, le Département a de nouveau joué un rôle majeur pour soutenir l'activité sur le territoire, en réalisant un volume record d'investissements (73,9 M€).

## PLAN

### I. IDENTITÉ DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF

### II. COMPTE ADMINISTRATIF

II.1. Evolution du budget

II.2. Analyse de l'exercice

### III. RÉSULTATS

III.1. Arrêt des résultats

III.1.1. Calcul du résultat en distinguant le résultat antérieur et le résultat de l'exercice

III.1.2. Calcul du résultat en comparant la prévision et le réalisé

III.1.3. Calcul du résultat à partir du réalisé

III.2. Affectation des résultats à l'exercice suivant

\*\*

## I. IDENTITÉ DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF

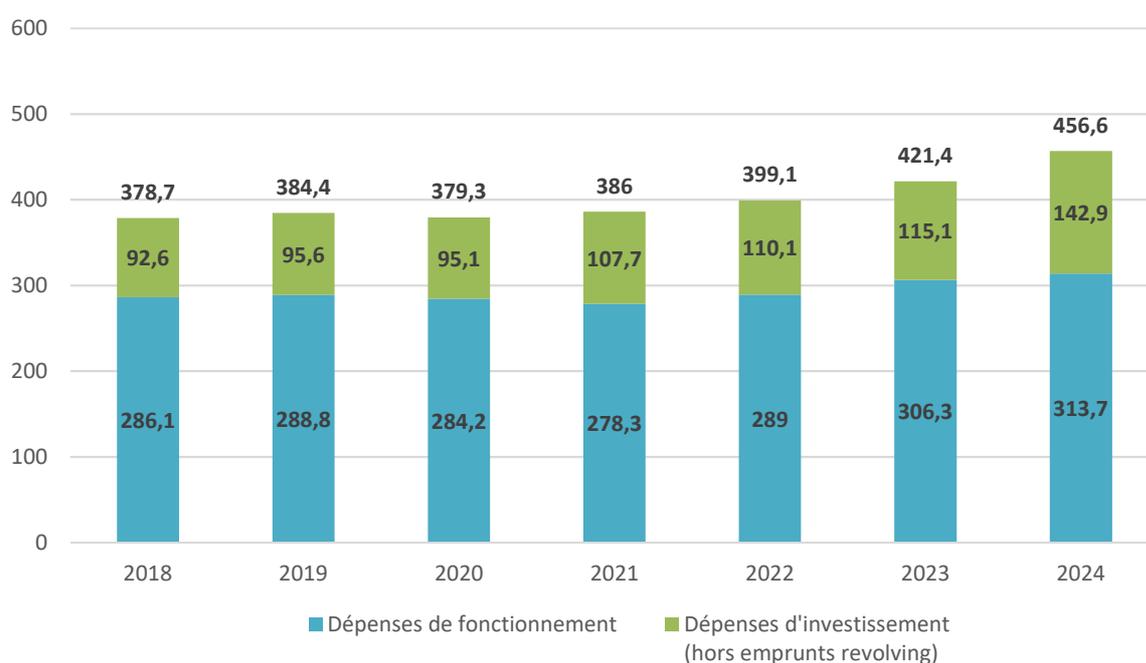
L'exécution des dépenses et des recettes réalisées par Madame le Payeur départemental et Monsieur le Président du Conseil Départemental est retracée respectivement dans le compte de gestion et le compte administratif.

Les écritures du compte de gestion et du compte administratif sont identiques.

## II. COMPTE ADMINISTRATIF

### II.1. Evolution du budget du Département

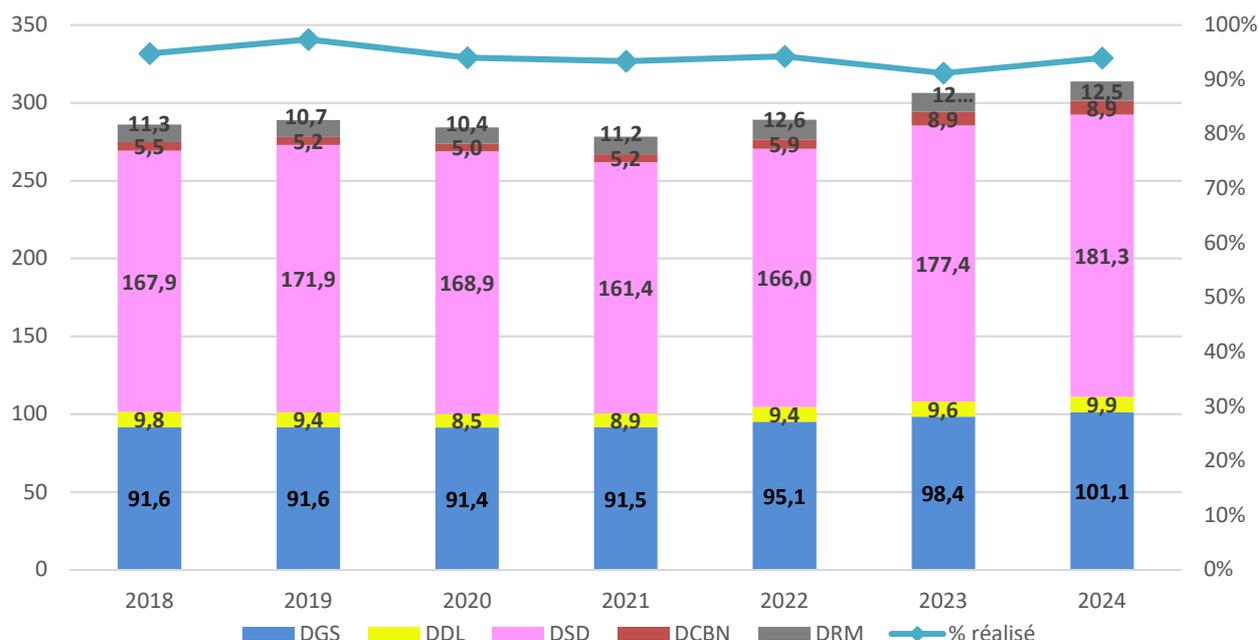
#### Dépenses réelles



En valeur absolue, les dépenses réelles, par rapport à 2023, ont augmenté de 7,4 M€ en fonctionnement et de 1,9 M€ en investissement (une fois déduit le solde d'investissement reporté de 29,8 M€ en 2023 et de 55,5 M€).

#### Dépenses réelles de fonctionnement

En fonctionnement, le taux de réalisation global pour 2024 se situe à 94 %, soit au-dessus de l'exercice précédent (91%). Les 94% d'exécution sont calculés par rapport au budget total (BT), c'est-à-dire le budget primitif (BP), actualisé par les décisions modificatives (DM).



La hausse de 7,4 M€ de CA 2023 à CA 2024 se décompose ainsi :

- DSD : + 3,9 M€

Les dépenses liées aux politiques sociales restent importantes mais maîtrisées avec 181,3 M€. Leur augmentation de 3,9 M€ par rapport à 2023 s'explique principalement par :

- ✓ L'augmentation des dépenses de l'ASE (+11%, soit +3,7 M€), des dépenses d'insertion (+0,8 M€), de la PCH (+0,9 M€) et de l'aide sociale à l'hébergement des personnes handicapées (+0,1 M€) ;
- ✓ Une baisse de l'allocation APA à domicile (-1,6 M€).

- DGS/DRH : + 2,7 M€

Cette augmentation est liée principalement au coût en année pleine de mesures nationales prises à compter du 2<sup>ème</sup> semestre 2023 : augmentation du point d'indice de 1,5%, revalorisation des minima sociaux et des grilles de rémunération des premiers grades des catégories B et C...

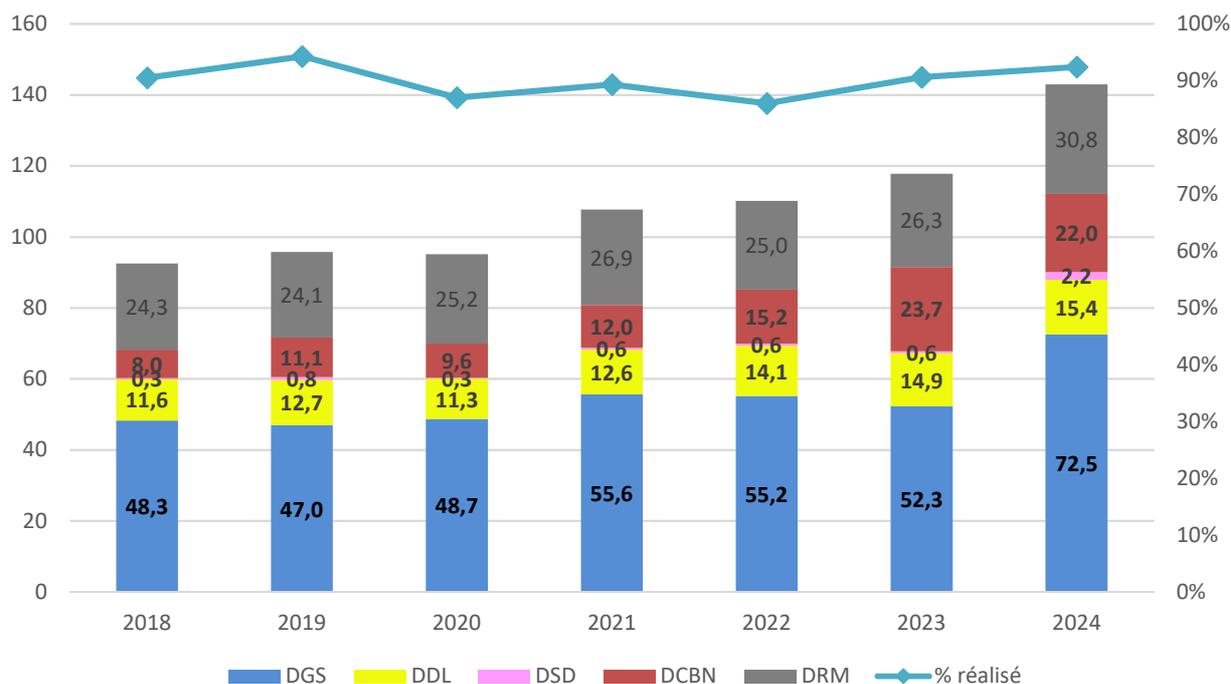
- DRM : + 0,6 M€

Cette légère hausse s'explique par la hausse des carburants, de la contribution à Pyrénia, la participation au consortium GECT Aragnouet-Bielsa et du développement du plan Vélo.

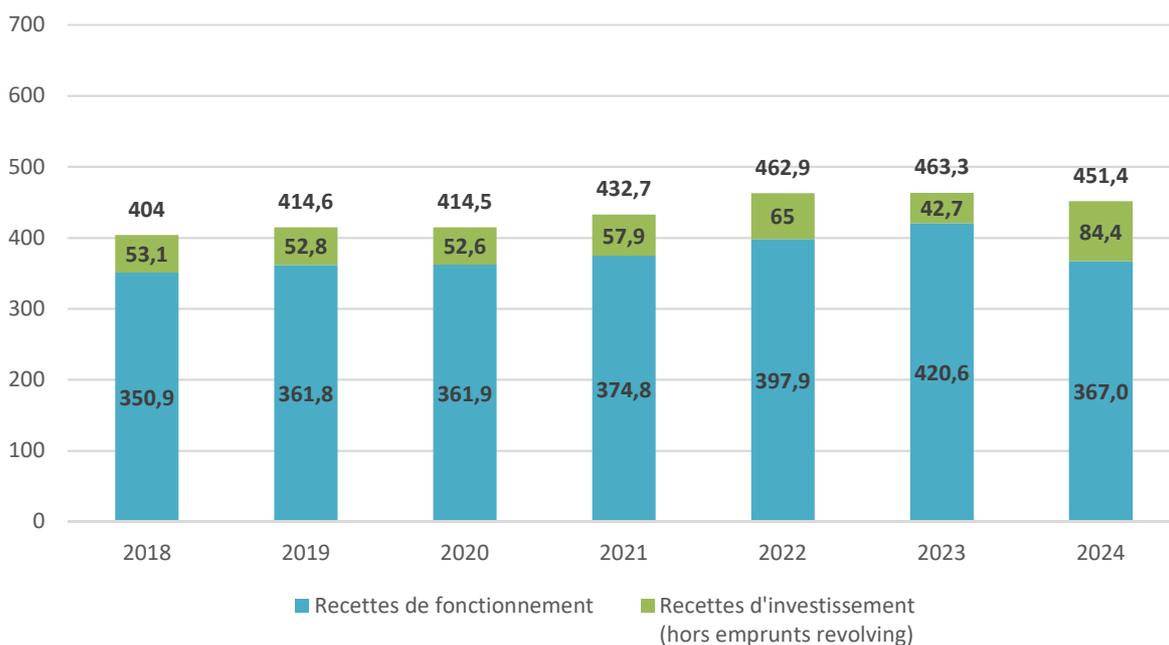
- Pour la DDL et la DCBN les dépenses restent quasi stables.

### Dépenses réelles d'investissement

Le taux global de réalisation des dépenses réelles d'investissement 2024 s'élève à 92,5%. Facialement, la réalisation augmente fortement puisqu'elle passe de 115,1 M€ à 142,9 M€ mais c'est aussi en raison de la neutralisation du solde d'investissement reporté : 55,4 M€ en 2024 contre 34,4 M€ en 2023). En réalité, déduction faite de cette écriture comptable, l'augmentation est de plus de 5 M€ car le plan pluriannuel d'investissement (PPI) est exécuté à un nouveau niveau record à 73,9 M€ en 2024 après 68,8 M€ en 2023.



### Recettes réelles



Déduction faite des excédents de fonctionnement reporté des années passées, l'augmentation des recettes réelles de fonctionnement entre 2023 et 2024 est de 10,2 M€. Elle s'explique principalement par les variations suivantes :

- Une baisse conséquente du produit de droits de mutation à titre onéreux (-2,8 M€ par rapport à 2023 et -9,2 M€ par rapport à 2022) qui est absorbée par les augmentations de recettes qui suivent ;
- Une hausse relativement faible des produits de deux fractions de TVA (foncier bâti et CVAE) : + 0,8 M€)

- Une hausse des recettes liées à la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) de 3,7 M€ (59,9 M€ en 2024, contre 56,2 M€ en 2023) ;
- La perception de recettes exceptionnelles pour 7,6 M€ :
  - ✓ Versement de la totalité de la réserve nationale du fonds de péréquation DMTO : + 2M€
  - ✓ Complément exceptionnel CNSA pour le financement APA (« geste de 150 M€ ») : + 1,8 M€
  - ✓ Récupération d'avance FSE, prévue initialement en 2025 : + 2M€
  - ✓ Récupération de frais 2021 et 2022 de placements d'enfants d'autres Départements : + 1,8 M€

En investissement, déduction faite du financement du solde d'investissement reporté, les recettes réelles augmentent du fait de la réalisation d'emprunts pour 16 M€ en 2024 alors que nous n'avions pas emprunté en 2023.

## II.2. Analyse de l'exercice 2024

### Réalisation des dépenses réelles de fonctionnement par DGA

	Budget Total (M€)	Réalisé (M€)	%
DGS	116,7	101,1	86,6%
DDL	10,0	9,9	99,0%
DSD	185,1	181,3	97,9%
DCBN	9,1	8,9	97,8%
DRM	12,9	12,5	96,9%
<b>Total</b>	<b>333,8</b>	<b>313,7</b>	<b>94,0%</b>

### Réalisation des dépenses réelles d'investissement par DGA (hors emprunts revolving)

	Budget Total (M€)	Réalisé (M€)	%
DGS	77,1	72,5	94,0%
DDL	18,1	15,4	85,1%
DSD	2,5	2,2	88,0%
DCBN	24,3	22,0	90,5%
DRM	32,6	30,8	94,5%
<b>Total</b>	<b>154,6</b>	<b>142,9</b>	<b>92,4%</b>

La ligne DGS ci-dessus en investissement comprend le solde reporté des années précédentes pour 55,4 M€.

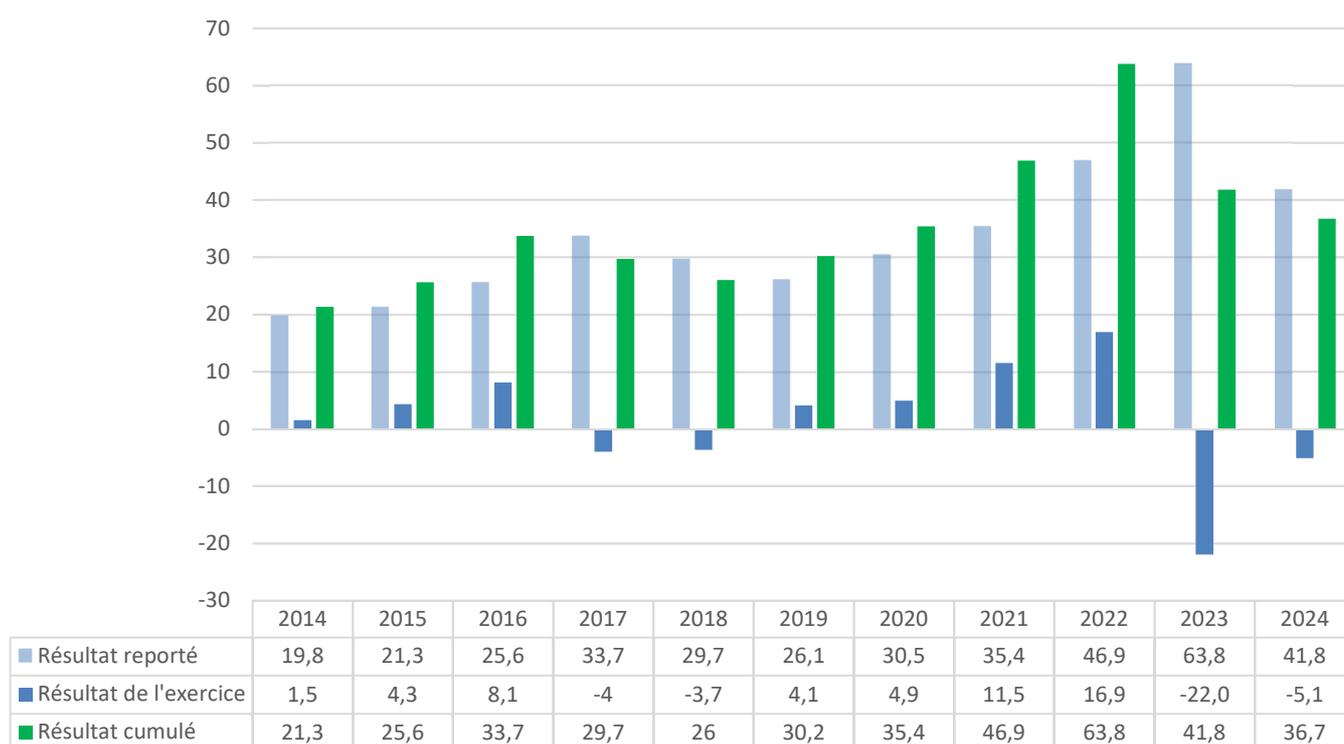
### III. RESULTATS DE L'EXERCICE

#### III.1. Arrêt des résultats

Le résultat global de 2024 est un excédent de 36 640 940 €.

##### III.1.1. Calcul du résultat en distinguant le résultat antérieur et le résultat de l'exercice

Le graphique ci-dessous (en M€) distingue le résultat reporté d'année en année (principale composante du résultat cumulé), du résultat de l'exercice. En 2024, ce dernier est négatif à hauteur de -5,1 M€. En y ajoutant le résultat antérieur de 2023 pour 41,8 M€, on obtient le résultat cumulé de 36,7 M€ en 2024, qui sera reporté en 2025.



Le résultat de l'exercice de -5,1 M€ se décompose par section de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice en fonctionnement : 34,1 M€
- Résultat de l'exercice en investissement : -39,2 M€

### III.1.2. Calcul du résultat en comparant la prévision et le réalisé

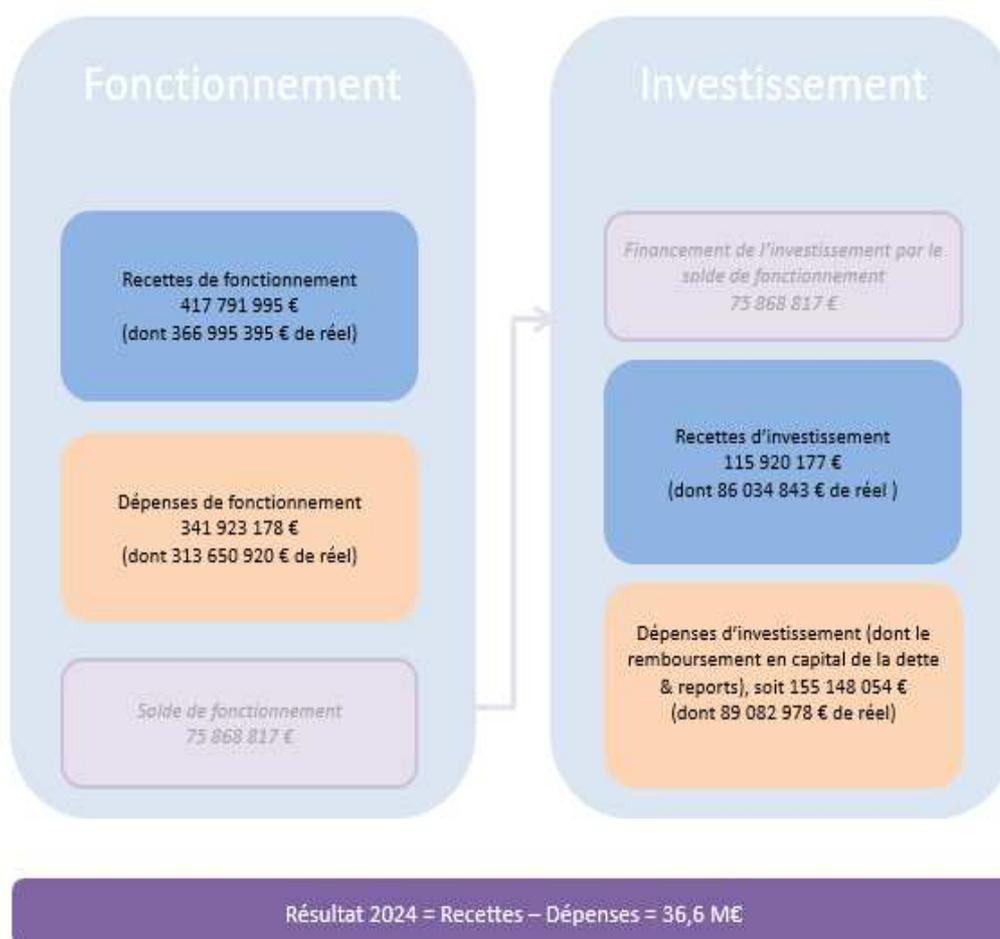
L'excédent cumulé de fonctionnement issu du budget principal 2024 peut aussi se calculer comme suit, en comparant le compte administratif au budget total.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	-70,5 <i>(réalisé - budget total)</i>	+5,4 <i>(réalisé - budget total hors résultat reporté)</i>
Investissement	-13,1 <i>(réalisé - budget total hors solde d'investissement reporté)</i>	-52,4 <i>(réalisé - budget total)</i>
	-83,6	-47,0
	<b>36,6 M€</b>	

Pour ce qui concerne les seules dépenses, et hors écritures purement comptables, l'écart entre le prévisionnel et le compte administratif s'explique notamment par le fait que certaines autorisations de dépenses n'ont pas été exécutées :

- 13,3 M€ d'augmentation prévisionnelle de dépenses de fonctionnement et 4,5 M€ de travaux d'urgence d'investissement ;
- 0,6 M€ de dépenses de fonctionnement à la DRH ;
- 3,8 M€ de dépenses de fonctionnement à la DSD, dont notamment 0,4 M€ d' AIS et 2,3 M€ d'hébergement ;
- 0,4 M€ de dépenses de fonctionnement à la DRM et 1,9 M€ en investissement ;
- 0,2 M€ de dépenses de fonctionnement à la DCBN et 2,4 M€ en investissement ;
- 2,7 M€ de dépenses d'investissement à la DDL.

### III.1.3. Calcul du résultat à partir du seul réalisé



#### III.1.3.1. Résultat de fonctionnement

Recettes de l'exercice	375 999 054,71
Excédent reporté	41 792 940,02
<b>Total</b>	<b>417 791 994,73</b>
Dépenses de l'exercice	341 923 178,19
<b>Total</b>	<b>341 923 178,19</b>
Résultat de l'exercice	34 075 876,52
Résultat antérieur	41 792 940,02
<b>Résultat cumulé de fonctionnement</b>	<b>75 868 816,54</b>

### III.1.3.2. Résultat d'investissement

Recettes de l'exercice	115 920 177,35
Neutralisation du solde d'investissement reporté	- 55 440 496,15
<b>Total</b>	<b>60 479 681,20</b>
Dépenses de l'exercice	99 699 713,48
Solde d'investissement reporté	55 440 496,15
Reports	7 843,94
<b>Total</b>	<b>155 148 053,57</b>
Résultat de l'exercice	16 220 463,87
Résultat antérieur	- 55 440 496,15
Reports	-7 843,94
<b>Résultat cumulé d'investissement</b>	<b>-39 227 876,22</b>

### III.1.3.3. Résultat global

Résultat cumulé de fonctionnement	75 868 816,54	
Résultat cumulé d'investissement	-39 227 876,22	A reporter en investissement
<b>Résultat global</b>	<b>36 640 940,32</b>	<b>A reporter en fonctionnement</b>

Un solde négatif d'investissement ne résulte pas d'une mauvaise prévision ou d'une mauvaise exécution du budget. Il est mécaniquement produit par la nomenclature comptable applicable aux Départements qui permet de prévoir un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement mais qui interdit de l'exécuter. Au final, les efforts effectués sur la section de fonctionnement permettent de dégager un excédent qui couvre ce déficit d'investissement et qui en plus participera au financement de l'exercice suivant.

### III.2. Affectation des résultats à l'exercice suivant

Le solde d'investissement reporté est affecté comme suit :

- En dépense, au compte 001, le solde d'investissement cumulé lui-même : 39 220 032,28 €
- En recette, au compte 1068, la neutralisation du solde d'investissement cumulé et des reports : 39 227 876,22 €

Déduction faite du financement du solde d'investissement cumulé, l'excédent de fonctionnement résiduel est affecté **en recette de fonctionnement, au compte 002 : 36 640 940,32 €.**

**\*\***

Je vous propose de :

- Constaté l'identité entre le compte de gestion et le compte administratif ;
- Approuver le compte administratif ;
- Affecter les résultats à l'exercice suivant comme défini ci-dessus.